



Compte-rendu Atelier financements Sommet Climate Chance Afrique Abidjan – 28 juin 2018

Feuille de route de la coalition

Accès aux financements des acteurs non-étatiques africains

CGLU / CGLU-A, FMDV, GERES, Mali – Folkecenter – Neytaa, WECF

I – OU EN SOMMES-NOUS ?

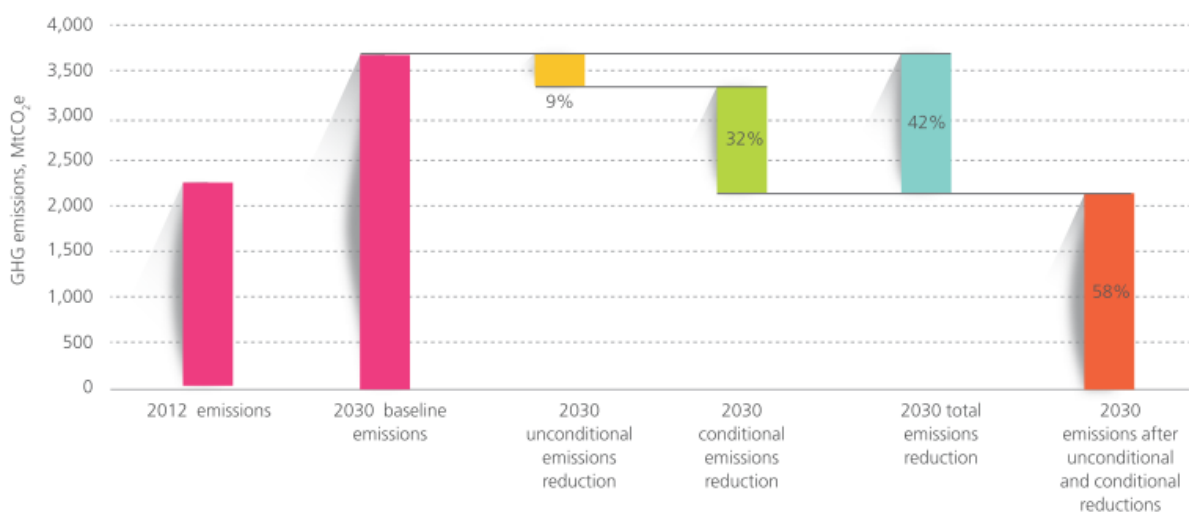
Le manque de ressources financières pour la mise en œuvre des CDN africaines est exprimée par tous comme étant une barrière majeure¹. Les flux financiers internationaux climat vers l'Afrique subsaharienne sont stables, à hauteur de 12 milliards USD (sachant qu'environ 20% a été dirigée vers l'Afrique du Sud).

Les coûts de l'adaptation pourraient représenter jusqu'à 6% du PIB du continent africain dans un monde à +4°C (1% dans un monde en deçà de +2°C)². Ils représenteraient entre 50 et 95 milliards USD par an d'ici à 2050.

Efforts conditionnels ou inconditionnels

De nombreux pays africains ont déposé des engagements d'atténuation à travers leur CDN en 2015, sous réserve de l'accès à la finance climat internationale. Seul un quart de ces engagements n'est pas conditionné.

Figure 2-4: Quantified conditional and unconditional GHG emissions reductions in African INDCs



¹ African NDCs Gap Analysis Report, African Development Bank, 2018

² UNEP Adaptation Gap Report, 2016, http://africanclimatefinancehub.net/wp-content/uploads/2017/09/Africas_adaptation_gap_2_Bridging_the_gap_mobilising_sources_2015.pdf



Note: This analysis includes data for 36 countries for which a quantified 2030 business as usual baseline and quantified emissions reductions are available in their INDS: Angola, Benin, Burkina Faso, Cameroon, Central African Republic, Comoros, Congo, Cote d'Ivoire, Democratic Republic of Congo, Djibouti, Eritrea, Ethiopia, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Kenya, Liberia, Madagascar, Mali, Mauritania, Mauritius, Morocco, Namibia, Niger, Nigeria, São Tomé and Príncipe, Senegal, Seychelles, Tanzania, Togo, Tunisia, Uganda, Zambia, Zimbabwe.

Source: Adapted from AfDB / Vivid Economics

Or, le total des coûts exprimés par les 44 pays africains ayant enregistré leur CDN s'élève à 2 350 milliards USD à horizon 2030 (soit, rapporté à la population du continent, environ 2000 USD/habitant), bien loin des chiffres actuels des flux de finance climat internationale. Sur les pays ayant clairement exprimé la répartition entre sources de financement extérieur et internes, ce sont environ 70% des coûts qui devraient être couverts par de la finance climat internationale³. Cela revient donc à dire que les pays africains sont prêts à investir seulement 600 USD/habitant sur 15 ans (soit encore 40 USD/an/habitant) pour engager leur pays sur des trajectoires bas carbone et résilientes.

Cela rejoint un constat fait en atelier : il faut amener les Etats à prendre leurs responsabilités et les Acteurs non-étatiques doivent faire pression sur les Etats pour que les budgets soient amenés sur des bonnes pratiques, à tous les échelons territoriaux.

IED Afrique a présenté son projet (2015-2018 ; financé par UK Aid) de décentralisation des financements climat vers les collectivités territoriales rurales du département de Kaffrine au Sénégal (<https://www.neareast.org/braced/>). Ont été souligné plusieurs points importants dont la nécessité de travailler de façon simultanée sur plusieurs cadres et échelons territoriaux avec en particulier :

- i) l'utilisation de canaux de financement de la décentralisation existants déjà, ce qui a permis d'opérationnaliser certains aspects des dispositions légales de la décentralisation, en opérationnalisant les compétences des collectivités locales (départements et communes) récemment créées avec des financements additionnels et en clarifiant les relations entre autorités administratives et collectivités locales.,
- ii) l'accompagnement des communes à la planification territoriale climat (et la budgétisation afférente),
- iii) la création d'une plateforme d'acteurs nationaux sur le financement décentralisé de la lutte contre les changements climatiques (réunissant le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la décentralisation, la Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC), le PNDL, le Centre de suivi écologique (CSE), la FAO, Enda et IED Afrique)

Accès des acteurs non-étatiques aux financements climat

Si les Etats africains ont des difficultés à accéder à la finance climat internationale, la situation est encore plus complexe pour les acteurs non-étatiques. A titre d'exemple, en 2016, seuls 3% des financements multilatéraux adaptation (soit 197 millions USD sur 6,2 milliards USD à l'échelle de la planète) ont été attribués à des bénéficiaires issus du secteur privé.

Plusieurs constats sont faits :

- La faiblesse de la définition de cadres institutionnels pour l'accès des ANE aux financements climat,
- La mauvaise structuration/ingénierie financière des projets, qui ne « rassure » pas les bailleurs, notamment lorsqu'il s'agit de prêts
- Lorsqu'il s'agit de collectivités territoriales, des difficultés d'ordre politique peuvent surgir,

³ Source : African NDCs Gap Analysis Report, African Development Bank, 2018



- Le manque de confiance envers les ANE : « *il faut la signature de la terre entière pour pouvoir déposer un projet* ». Ces exigences des bailleurs vont parfois à l'encontre des lois et dynamiques de décentralisation des Etats eux-mêmes.
- Etc.

Ces difficultés sont exacerbées en milieu rural, où la taille des projets est trop limitée. C'est le cas par exemple au Bénin dans le Département des Collines où 6 communes se sont regroupées en intercommunalité dès 2009 autour d'un Projet de territoire à horizon 2040, dirigé par le Groupement Intercommunal des Collines (GIC). Malgré plusieurs années d'accompagnement technique par des experts nationaux et internationaux, le GIC peine à mobiliser des financements multilatéraux climat et s'est notamment vu refuser des financements du Fonds d'adaptation et du Fonds Climat de la Banque Africaine de développement.

Par ailleurs, les acteurs pointent les lacunes en matière de diffusion de l'information sur les appels à projets des bailleurs multilatéraux, les canaux étant souvent informels/par relations interposées. Lorsque des projets sont soumis, les feedbacks sont limités, sauf chez certains bailleurs plus exemplaires (Union Européenne, Green Climate Fund), ce qui freine la capacité à apprendre de ses erreurs.

II – OU SOUHAITONS-NOUS ALLER ?

A l'issue de la première partie de l'atelier portant sur les constats, deux objectifs généraux ont été proposés et discutés ; il s'agit essentiellement d'activer des synergies.

OBJECTIF 1:

Améliorer la diffusion de l'information sur les financements climat disponibles auprès des acteurs non-étatiques

OBJECTIF 2:

Améliorer le cadre de partenariat entre acteurs étatiques et acteurs non-étatiques (juridique, financier, etc.) recommandant une action urgente de tous

Ces objectifs ont fait généralement consensus. Les propositions pour les mettre en œuvre sont nombreuses et nécessitent la poursuite de la réflexion :

Objectif 1

Concernant l'objectif de diffusion de l'information, plusieurs propositions ont été faites en atelier, mais requièrent une réflexion approfondie sur les moyens et l'articulation avec les initiatives existantes :

- Créer un réseau de points focaux climat dans les Collectivités (même en bénévolat), et les former / partager l'information => une telle initiative peut s'appuyer sur les réseaux existants de collectivités (ex. Covenant of Mayors-Sub Saharian Africa)
- Créer des agences régionales de l'environnement chargées de diffuser l'information sur les financements, notamment au niveau des collectivités => rôle éventuel des institutions régionales types CEDEAO/CILSS ?
- Mettre en avant/valoriser les guides existants : par exemple, la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT - <http://www.espaces-transfrontaliers.org/la-mot/missions-mot/>) va



publier en septembre/octobre 2018 un guide pratique et mettra peut-être en ligne une banque de données sur les outils de financement existants (notamment pour les territoires).

- Climate Chance va mettre à disposition, sur son portail de l'action climatique, des ressources bibliographiques en français et en anglais, relatives aux sources de financement disponibles (d'ici à la fin 2018 www.climate-chance.org)

Objectif 2

Plusieurs participants ont souligné l'importance de la vulgarisation de l'information ; en particulier, ils considèrent que les acteurs territoriaux ne comprennent pas le langage des CDN et qu'il faut les traduire par des objectifs plus tangibles (emplois, etc.)

Le rôle des Etats africains eux-mêmes a également été souligné et la mobilisation de sources de financement locales devrait être une priorité (par exemple avec la levée de taxes sur les entreprises polluantes). Parfois les cadres juridiques et réglementaires existent, mais ne sont pas appliqués (cf. exemple du nouveau Code Minier en Guinée). Il y a donc besoin de travailler les messages de plaidoyer des Acteurs non-étatiques dans les pays pour faire avancer cette question du financement des CDN par les Etats eux-mêmes.

Les bailleurs de fonds soulignent régulièrement avoir des difficultés à identifier les bons projets climat. Cela est dû d'une part à la soumission de projets qui « ne parlent pas le langage du bailleur », y compris sur l'ingénierie financière et renvoient aux besoins de renforcement de capacités des porteurs de projets. D'autre part à l'insuffisance de liens entre porteurs de projets et financeurs. L'organisation d'événements de « match making » entre porteurs de projets et financeurs pourrait être une voie pour améliorer les contacts. Par ailleurs, sur le renforcement de capacités pour la structuration de projets « bancaables », plusieurs initiatives importantes doivent être soulignées :

- La Facilité Adapt'Action de l'Agence française de développement
- Le lancement du *Africa NDC Hub* par la Banque Africaine de développement (<https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/africa-ndc-hub/>)
- L'offre de services et de programmes développés par le FMDV en Afrique et permettant de contribuer à répondre aux besoins de localiser les financements climat à l'échelle des territoires: la formation des acteurs aux outils et modèles de financement disponibles, la préparation technique et financière des projets, la création des environnements appropriés à l'investissement, le renforcement des intermédiations financières ou encore le "match making" entre les porteurs de projets et les solutions techniques et financières des acteurs publics, privés et institutionnels qui permettent d'y répondre.
- Climate KIC : préparation de modules de formation en lignes et les ateliers physiques qui seront organisés en fin d'année en Afrique sur le financement d'infrastructures urbaines faisant face aux enjeux climatiques et proposition d'un coaching des porteurs de projets par des experts techniques et financiers
- Etc.



III – COMMENT SOUHAITONS-NOUS Y ALLER ?

Il faut être réalistes sur la capacité des acteurs à se mobiliser dans des dynamiques collectives, sans animateur dédié 100% de son temps. L'Association Climate Chance ne peut mettre à disposition une ressource humaine à temps complet et compte sur les acteurs engagés dans la coalition.

A ce titre, il est proposé de cibler uniquement deux ou trois actions à inclure dans la feuille de route 2018/2019 pour être réalistes et de façon à pouvoir mesurer les progrès.

- Mapping

Nous proposons que les membres de la coalition effectuent en continu un mapping d'acteurs intéressants, de bonnes pratiques, de projets particulièrement impactant et répliquables à grande échelle.

Les membres de la coalition pourront communiquer ces éléments à l'Association Climate Chance qui se chargera de les mettre en valeur dans son Portail de l'action climat, dans sa Bibliothèque de ressources documentaires thématiques et dans le rapport annuel de son Observatoire.

- Diffusion de l'information

Mise en place d'une liste de diffusion financements.climat.Af@climate-chance.org destinée à favoriser les échanges entre acteurs ayant participé à l'atelier. Il ne s'agit pas forcément de l'outil définitif, et une réflexion sera menée pour déterminer quel outil collaboratif pourrait être le plus efficace dans le cadre d'une dynamique multi-acteurs en Afrique.

Une liste de diffusion pour partager toute information pertinente sur le secteur : opportunité de financements, appels à projets, opportunités de formation, événements intéressants, etc. Elle pourra accueillir progressivement de nouveaux membres sur demande à l'équipe de l'association Climate Chance.

- Agenda commun

Définir l'agenda commun de la coalition en question, les prochaines étapes pour évaluer le chemin parcouru, les prochains événements pour se réunir ou présenter des avancées, etc.

La coalition portant la présente feuille de route est copilotée par les organisations suivantes :

CGLU / CGLU-A, FMDV, GERES, Mali – Folkecenter – Neytaa, WECF